

Association ELITE TAXI FRANCE
122 Av. de la Division Leclerc
93700 DRANCY
elitetaxifrance@gmail.com

A l'attention de Mr Jean-Claude GAUDIN
2 Place Daviel
13002 MARSEILLE

Lettre RAR N° 1A13913474455

Objet : Alerte des Taxis Marseillais.

Drancy,
Le 28 Novembre 2017

Monsieur,

Nous vous contactons aujourd'hui pour vous exposer le désarroi des taxis Marseillais et solliciter votre soutien.

Beaucoup de chauffeurs VTC racolent sur la voie publique, gare, port de croisière et sur les stations de taxis de notre ville.

Ils bafouent les règles et violent les lois.

En effet, la législation prévoit que la maraude est une prérogative réservée aux taxis, les VTC quant à eux doivent retourner à leur dépôt quand ils ne sont pas réservés et ne doivent pas stagner en ville (Articles 3120-2,3121-1,...).

Depuis plusieurs années, il y a un manque de répression de la part des différents services : service des voitures publiques, de la BRS ainsi que la brigade de répression des fraudes qui aujourd'hui laissent les contre-façons œuvrer en toute illégalité au nez des taxis ce qui exacerbe les tensions, créant ainsi un climat d'insécurité.

Nous envisageons plusieurs actions, mais étant donné la situation plus que tendue, nous craignons qu'une simple manifestation ne dégénère en guérilla urbaine. Pourtant, nous ne resterons pas sans rien faire, nous ne laisserons pas notre métier avilie par des individus sans honneur et sans dignité.

Monsieur Gaudin, en votre qualité de Maire, vous seul avez le pouvoir, le devoir d'agir et de rétablir l'ordre dans votre cité.

Nous nous tenons à votre disposition pour en discuter de vive voix.

En attendant votre réponse, veuillez agréer, Monsieur le Maire, nos salutations distinguées.

Association ELITE TAXI FRANCE
Président Mr Karim SLAMA